« Ce que Lesches deviendra demain commence par ce que, tous ensemble, nous ferons à compter d'aujourd'hui »

Nicolas LECLERE

BULLETIN

Bulletin Municipal de Lesches
n° 2026/1
Juin 2026

Votre nouvelle équipe municipale



MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 8 septembre 2026

Liste des déchets acceptés sur :

www.sietrem.fr

Dans un souci d'économie et environnemental, vous pourrez recevoir ce bulletin de manière dématérialisée.
Pour ce faire, veuillez vous signaler sur le mail

accueil@mairie-lesches.fr

EDITO

Le 15 mars dernier, vous avez choisi la nouvelle équipe municipale qui aura l'honneur et la responsabilité de conduire les destinées de notre commune pour les années à venir. Je mesure pleinement la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant Maire de Lesches et je vous en remercie très sincèrement.

Cette élection marque à la fois une continuité et un nouveau départ. Continuité, car la moitié de l'équipe municipale qui m'entoure a déjà œuvré au service de notre village lors du précédent mandat. Nouveau départ, car chaque mandature apporte son regard, son énergie et ses ambitions pour répondre aux attentes des habitants et aux enjeux de notre époque.

Je tiens à saluer le travail accompli par ma prédécesseuse ainsi que par l'ensemble des élus qui ont contribué, au fil des années, au *développement* harmonieux de notre commune. Grâce à leur engagement, Lesches a su préserver son identité, son cadre de vie et son esprit de village auquel nous sommes tous attachés.

Avec le Conseil municipal, nous poursuivrons cette dynamique dans un esprit de proximité, d'écoute et de dialogue. Notre priorité restera l'amélioration du quotidien des habitants, la qualité des services communaux, le soutien à la vie associative, la préservation de notre environnement et le maintien d'un village vivant, accueillant et solidaire.

Les défis ne manqueront pas dans les années à venir. Dans un contexte souvent complexe pour les collectivités locales, nous devrons conjuguer ambition et responsabilité, innovation et maîtrise budgétaire. Nous le ferons avec pragmatisme et avec une seule boussole : l'intérêt général et le bien-être des Leschoises et des Leschois.

Cette nouvelle mandature sera aussi celle de la participation. Nous souhaitons renforcer les échanges avec les habitants, être à l'écoute de vos besoins, de vos idées et de vos propositions. La vie communale se construit chaque jour grâce à l'implication de chacun.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des membres du Conseil municipal pour leur engagement, ainsi que les agents communaux, les bénévoles associatifs et tous ceux qui participent activement à la vitalité de notre village.

Ensemble, poursuivons la construction d'un avenir serein et ambitieux pour Lesches, fidèle à ses valeurs et résolument tourné vers demain.

Avec toute ma confiance et mon dévouement,

Nicolas LECLERE
Maire de Lesches



PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Nicolas LECLERE
Maire



Serge COGNON
1er Adjoint



Christine GIBERT
2ème Adjoint



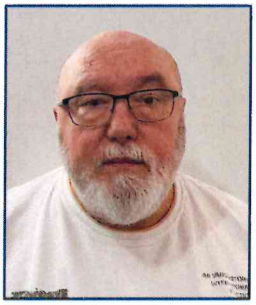
Alain KOLOPP
3ème Adjoint



Patrick AGASSE
Conseiller



Emma CAVALLO
Conseillère



Dominique DEFRESNE
Conseiller



Valérie COQUELLE
Conseillère



Tristan GOURAUD
Conseiller



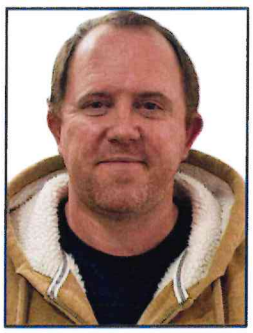
Géraldine DIGUET
Conseillère



Jean-François THIBAUT
Conseiller



Agnès FONTAINE
Conseillère



Simon VALLE
Conseiller



Héloïse MARTIN
Conseillère



Sophie VAN VLAENDEREN
Conseillère



Le budget de la commune a été voté le 28 avril dernier et retrace les prévisions de recettes et de dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement.
Ces prévisions ont été faites de manière sincère et véritable.

Ce budget a été élaboré par le service Finances de Marne et Gondoire en liaison avec la Commune.

UN RÉSULTAT 2025 POSITIF

+ Recettes de fonctionnement	1 108 880,19 €
- Dépenses de fonctionnement	1 014 013,35 €
+ Reprise du résultat 2024	449 309,92 €
= TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	**544 176,76 €**

- Dépenses d'investissement	85 057,20 €
- Dépenses d'investissement (restes à réaliser 2025)	- €
+ Recettes d'investissement	501 448,42 €
+ Recettes d'investissement (restes à réaliser 2025)	- €
+ Reprise du résultat d'investissement 2024	94 109,74 €
= TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	**510 500,96 €**

= RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	**1 054 677,72 €**

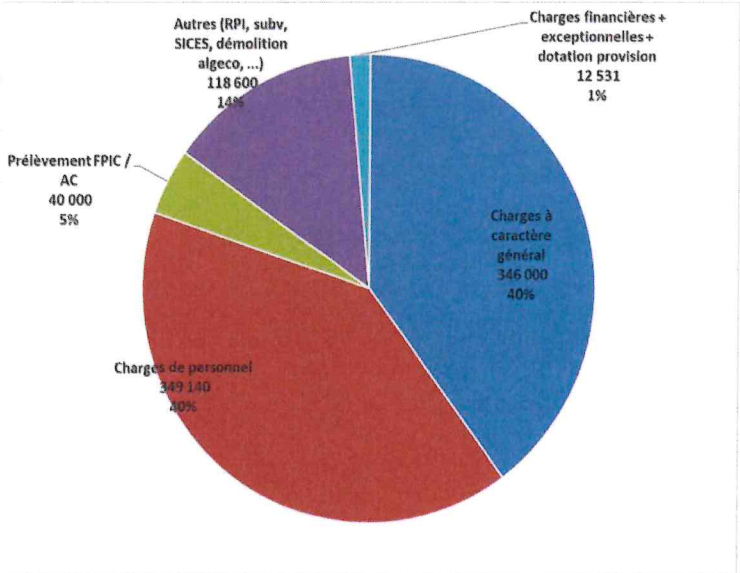
Vote des Taxes Habitation, Foncier Bati et Non Bati

	2025	2026	% évol
TH RESIDENCES SECONDAIRES	16,08%	16,08%	0,00 %
TFB	49,60%	49,60%	0,00 %
TFNB	74,82%	74,82%	0,00 %

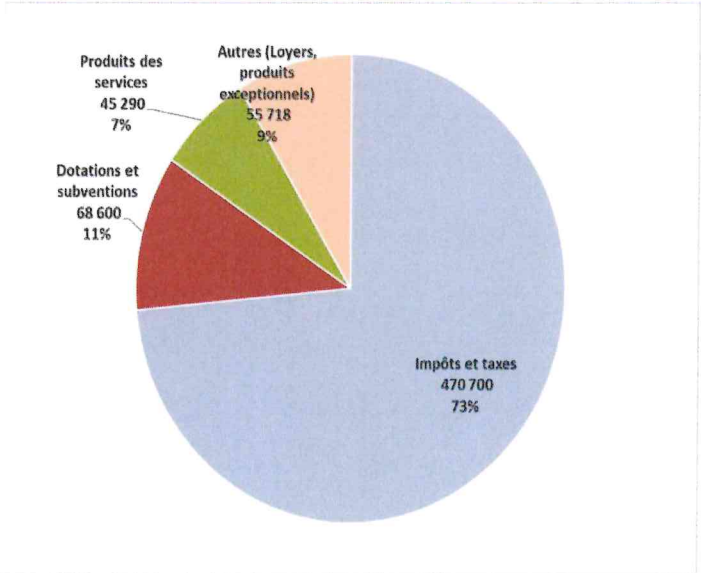
LE BUDGET PRIMTIF 2026 équilibré à 2 064 970 €

	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles fonctionnement (réel)	866 270,52 €	640 307,52 €
Inscriptions nouvelles fonctionnement (ordre)	318 213,76 €	- €
Reprise du résultat N-1	- €	544 176,76 €
SECTION FONCTIONNEMENT	**1 184 484,28 €**	**1 184 484,28 €**
Inscriptions nouvelles d'investissement (réel)	880 485,72 €	51 771,00 €
Inscriptions nouvelles d'investissement (ordre)	- €	318 213,76 €
Opérations patrimoniales	- €	- €
Restes à réaliser N-1	- €	- €
Reprise du résultat N-1		510 500,96 €
SECTION INVESTISSEMENT	**880 485,72 €**	**880 485,72 €**
TOTAL BUDGET	**2 064 970,00 €**	**2 064 970,00 €**

Les dépenses réelles de fonctionnement 866 270 €



Les recettes réelles de fonctionnement 640 308€



ECOLE



Syndicat Intercommunal pour le Regroupement Pédagogique

A chaque nouvelle mandature, les élus désignent au sein de leur conseil, les membres qui constituent le bureau du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de Lesches et Jablines.

Pour la période 2026-2032, la composition du bureau est la suivante :

- **Elus de Lesches :** Mesdames Christine GIBERT (vice-présidente), Sophie VAN VLAENDEREN, CAVALLO Emma, MARTIN Héloïse, Messieurs Tristan GOURAUD et Nicolas LECLERE
- **Elus de Jablines :** Mesdames Laëtitia HERSE (Présidente), Anaïs MORTERA, Jessica DAS NEVES, Messieurs BERTHIER, BEUREL, PERRICAUD.

Ce syndicat créé en 1992 à l'initiative des deux communes a pour objet d'assurer des conditions d'accueil optimales pour nos écoliers.

Ses statuts prévoient la prise en charge des salaires des agents d'assistance maternelle (ATSEM), de l'accompagnatrice du car (en partie subventionné par le Conseil Départemental), les fournitures scolaires, les spectacles de Noël, les transports pour la piscine et les activités multisports à l'Ile de loisirs, les ateliers « musique à l'école » (pris en charge partiellement par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire), les calculettes et romans remis aux élèves du CM2 pour leur passage au Collège ainsi que tous les frais annexes liés au fonctionnement du syndicat.

Son budget est abondé par les deux communes au prorata du nombre d'enfants. Pour la rentrée de septembre 2026, les effectifs prévisionnels de 120 enfants seront répartis entre les deux classes de maternelle à Lesches et trois classes d'élémentaires à Jablines,

POINT TRAVAUX

Avenue François Delachapelle

Le mardi 28 avril 2026, l'avenue a été rendue à la circulation après une dizaine de jours de travaux. Nous y avons créé 9 places de stationnement permettant aux habitants et aux visiteurs de pouvoir stationner en toute sécurité, libérant ainsi les trottoirs.
Un rétrécissement a également été ajouté afin de réduire la vitesse et assurer la sécurité de chacun. Il a été ajouté également, deux nouveaux espaces de dégagement afin de faciliter le croisement de véhicules et bus.
A mi chemin de la forêt, sur ce qui s'appelle le chemin du noyer rond, la barrière défectueuse a été remplacée par un modèle en bois s'intégrant mieux dans le paysage.





Avenue de la République

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de communications ont démarré avec le concours du SDESM (Syndicat des énergies de Seine-et-Marne). Les travaux devraient se terminer fin juillet. Pour rappel, ces travaux concernent à la fois le passage en souterrain du raccordement électrique des habitations, de l'éclairage public avec de nouveaux candélabres en LED, ainsi que des communications électroniques des habitations (sur l'existant en fibre ou en ADSL).

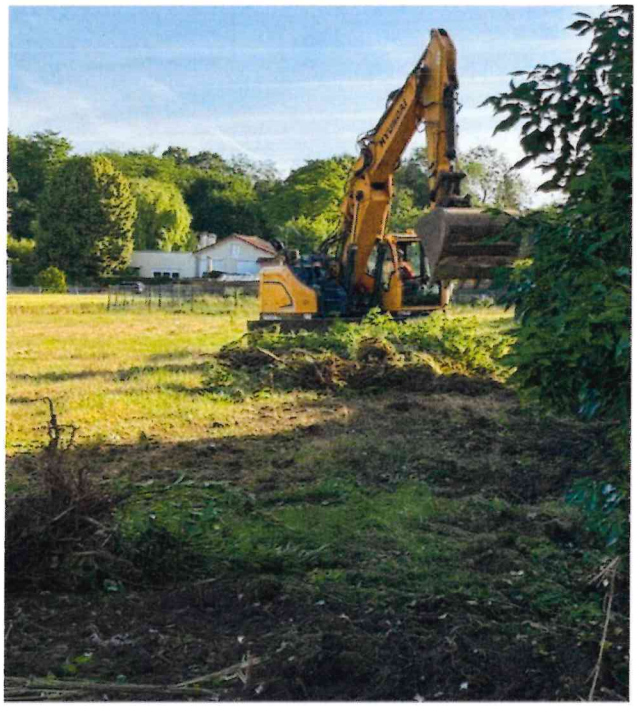
Réfection de la voirie communale

Les « nids de poules » qui se sont créés suite au gel de l'hiver ont été rebouchés fin mai, notamment celui devenu dangereux au croisement de l'Avenue François Delachapelle et Avenue Charles de Gaulle, mais également route de Jablines, Rue de Lesches et le parking situé rue André Dautriche.

Lotissement « LE CLOS DU CHATEAU »

Comme prévu initialement, une réunion d'information publique a eu lieu le 6 mai 2026, afin de présenter le projet et son calendrier.

Les travaux d'aménagement du nouveau lotissement de 10 maisons nommé « LE CLOS DU CHATEAU » ont démarré le 1er juin 2026. La première étape est l'aménagement général des voiries et la délimitation des parcelles.
Les nouveaux habitants pourront alors démarrer leur construction dès cet été.





Installation d'une borne de recharge électrique

Le projet de deux points de recharge a été mené par la CAMG (Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire). La mise en service est prévue le 15 juin 2026 pour celle située sur la parking André Dautriche.

LA MAIRIE SE RÉORGANISE

Suite à la démission de notre Directrice Générale des Services fin février et pour mieux répondre aux demandes des habitants, la mairie de Lesches fait évoluer son organisation : un accueil plus lisible, un meilleur suivi des dossiers et des réponses plus rapides, tout en conservant l'esprit de proximité qui caractérise notre commune.

Concrètement, le travail engagé vise à mieux répartir les missions, clarifier les circuits de traitement et sécuriser les étapes clés (pièces à fournir, validations, délais). L'équipe administrative est pilotée par Laury, aidée à l'accueil par Emilie arrivée début juin, afin d'orienter plus rapidement chaque demande vers le bon interlocuteur. Des outils de suivi partagés permettent d'enregistrer les demandes et d'en vérifier l'avancement, afin d'éviter les allers-retours et de garantir la continuité du service, y compris en cas d'absence.

L'objectif est simple : des démarches plus faciles et plus transparentes (bon interlocuteur, informations plus claires, délais mieux maîtrisés). Cette organisation permet aussi d'anticiper les périodes de forte activité (rentrée, inscriptions, élections, vie associative) et d'améliorer la qualité de réponse.

Vos retours restent essentiels : N'hésitez pas à solliciter la mairie ou à partager vos suggestions.

La Mairie élargit ses horaires d'ouverture
Mardi (9h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00)
Mercredi (9h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00)
Vendredi (9h00 à 12h30)



Laury



Emilie

INFOS PRATIQUES
Mairie de Lesches : 15 avenue Charles de Gaulle 77450 LESCHES
Téléphone : 01 60 43 81 98 – Email : accueil@mairie-lesches.fr

DIVERS

RENFORCONS LA LUTTE CONTRE LES DEPÔTS SAUVAGES.

Avez-vous pensé à la gestion des déchets ?

Vous réalisez ou faites réaliser des travaux de :

- ✓ rénovation
- ✓ construction/démolition
- ✓ aménagements paysagers

Vous réalisez vous-même vos travaux :

Des déchetteries vous sont accessibles gratuitement dans la limite de votre quota individuel.

Vos travaux sont réalisés par des professionnels :

la gestion des déchets doit être clairement précisée sur votre devis (modalités, lieu de dépôt, coûts).

Après travaux, vous devez vous assurer que votre professionnel possède le bordereau de dépôt précisant l'origine, la nature et la quantité des déchets déposés ainsi que la date du dépôt.

Ces éléments sont des obligations réglementaires inscrites au **code de l'environnement**.

A défaut, le professionnel s'expose à une amende pouvant atteindre 75000€.

ACCES AUX DECHETTERIES

Depuis le 1er février, les badges d'accès aux déchetteries du Sietrem ne sont plus délivrés sur place par les agents d'accueil. Les demandes devront être effectuées en ligne, sur le site internet **Sietrem.fr** ou via l'application mobile Sietrem.

Pour obtenir un badge, les usagers devront fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois (hors facture de téléphone portable) ainsi qu'une pièce d'identité.

Les déchetteries concernées sont :

Croissy-Beaubourg, Chanteloup-en-Brie, Chelles, Noisiel et Saint-Thibault-des-Vignes.

BRUITS DE VOISINAGE

En dehors des plages horaires ci-dessous

Jours ouvrés : **8h00/12h00** et **14h00/19h00**
Samedis : **9h00/12h00** et **15h00/19h00**
Dimanche et jours fériés : **10h00/12h00**

Tous les travaux bruyants sont interdits.
Les tondeuses à gazon font bien évidemment partie de ces travaux interdits.

Les fêtes à domicile doivent être occasionnelles et le voisinage doit être prévenu.
Au-delà de minuit, la fête doit obligatoirement être intérieure, fenêtres fermées, son baissé.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

- ✓ Tenir son chien en laisse
 en milieu urbain
 en forêt (privilégiez les longes pour plus de liberté).
- ✓ Ramasser ses déjections

Ces règles sont portées par des arrêtés municipaux et/ou préfectoraux qui doivent être respectés sous peine d'amende.

C'est aussi et surtout des règles de savoir-vivre que nous vous demandons de respecter pour vivre en harmonie avec votre voisinage.

PROTECTION ANIMALE ET BIEN-ETRE ESTIVAL

FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique continue de menacer les abeilles, essentielles à la pollinisation.

- Repérez les nids
- Signalez-les au service environnement de Marne et Gondoire au 01.60.35.43.55 *(intervention gratuite)*
- N'intervenez jamais vous-même

CHIENS ET CHATS

- Ne jamais laisser un animal dans une voiture
- Favoriser l'ombre et l'eau fraîche
- Sorties tôt le matin ou en soirée

TIQUES ET PARASITES

- Inspecter régulièrement le pelage pour retirer les tiques et les puces. Un traitement antiparasitaire adapté reste indispensable.

SOUTENIR LES ABEILLES

- Planter des fleurs mellifères
- Laisser des points d'eau peu profonds
- Réduire l'usage des pesticides
- Préserver des zones de végétation naturelle

Ces gestes simples renforcent la biodiversité locale.







La protection de la faune, domestique comme sauvage, est l'affaire de tous. En adoptant quelques gestes simples, nous contribuons ensemble à préserver l'équilibre naturel de Lesches.

3677 : Assistance aux animaux
3115 : Urgence vétérinaire (24h/24 – appel gratuit)

Rappel de l'Opération « TRANQUILLITE VACANCES »

En votre absence, bénéficiez de la surveillance de votre résidence par des passages réguliers de la gendarmerie.

Pour souscrire à ce service, il suffit de remplir le formulaire OTV disponible en ligne sur le site : **www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/a-votre-contact/mes-services-en-ligne**

ADOPTEZ LES BONS REFLEXES

A l'approche des départs, la gendarmerie d'Esbly rappelle l'importance de quelques gestes simples pour limiter les risques de cambriolages :

- Vérifiez portes, fenêtres, volets et accès secondaires
- Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux
- Faites relever votre courrier pour éviter toute accumulation visible

SURVEILLANCE ENTRE VOISINS

Prévenir un voisin de confiance, échanger les numéros utiles et signaler tout comportement inhabituel renforce la sécurité collective. A Lesches, la vigilance partagée reste l'un des moyens les plus efficaces pour protéger le village durant l'été.



Coordonnées utiles – Gendarmerie d'Esbly
Adresse : 1 rue Jean Lebeau, 77450 Esbly - **Téléphone :** 01 60 04 20 43
Horaires : 8h 19h – accueil téléphonique recommandé avant déplacement

SYNDICATS ET DÉLÉGATIONS

Pour cette nouvelle mandature Lesches est représentée dans divers syndicats communaux et extra communaux :

Vos représentants dans les syndicats et organismes intercommunaux
Les élus de Lesches participent activement à la vie intercommunale en siégeant dans plusieurs syndicats et organismes. Leur rôle est de défendre les intérêts de la commune, suivre les projets et contribuer aux décisions qui façonnent notre territoire.

1. CAMG – Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Représentant : Nicolas LECLERE
Missions : Développement du territoire, mobilités, environnement, culture.
Actions notoires : projet d'aménagement, soutien aux équipements culturels, gestion des transports, actions environnementales.

2. SIRP – Syndicat Intercommunal des Regroupements Pédagogiques

Représentantes : Christine GIBERT, Sophie VAN VLAENDEREN et Emma CAVALLO
Missions : Prise en charge du traitement des agents d'aide maternelle, de l'accompagnatrice du car, des achats de fournitures scolaires, des spectacles, musique à l'école, piscine..
Actions notoires : Maintien des classes, harmonisation des projets éducatifs, gestion des transports scolaires.

3. SIETREM – Syndicat du traitement des déchets

Représentant : Alain KOLOPP
Missions : Collecte, tri, valorisation et traitement des déchets
Actions notoires : Modernisation du centre de tri, campagnes de sensibilisation, distribution de composteurs.

4. SIAM – Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Marne

Représentants : Jean-François THIBAUT et Tristan GOURAUD
Missions : Assainissement collectif, réseaux, stations d'épuration.
Actions notoires : Entretien des réseaux, travaux de modernisation, contrôles de conformité.

5. Conseil des Jeunes

Représentant : Emma CAVALLO
Missions : Participation citoyenne, projets portés par les jeunes.
Actions notoires : Actions solidaires, projets environnementaux, animations culturelles.

6. SICES – Syndicat Intercommunal à vocation unique collège d'Esbly

Représentants : Simon VALLEE et Agnès FONTAINE
Missions : Gestion et coordination des équipements et projets liés au collège d'Esbly

7. GIJA – Groupement Intercommunal Jeunesse et Animation

Représentants : Serge GOGNON et Patrick AGASSE
Missions : Activités jeunesse, centres de loisirs, animations intercommunales
Actions notoires : Accueils de loisirs, séjours, animations sportives et culturelles

8. Office du Tourisme de Marne et Gondoire

Représentant : Serge COGNON
Missions : Promotion du territoire, valorisation du patrimoine.
Actions notoires : Circuits de découverte, évènements culturels, mise en valeur du patrimoine local.

9. CPRH – Comité Paritaire Ressources Humaines / Hygiène & Sécurité

Représentant : Géraldine DIGUET
Missions : Conditions de travail, prévention des risques, dialogue social.
Actions notoires : Audits de sécurité, formations, amélioration des conditions de travail des agents

TOURISME

Lesches fait partie du conseil d'administration de l'office du tourisme 77 et à ce titre participe aux décisions pour la promotion touristique du département dans le cadre des actions portées par Marne et Gondoire.

Dans les semaines à venir un focus complet sera mis en œuvre avec des actions spécifiques sur le territoire, la promotion des événements à venir et la coordination avec les acteurs locaux.

De plus nous sommes partie prenante au Groupement Intercommunal de la Base de Loisirs de Jablines-Annet (GIJA).
Plusieurs initiatives concrètes vont être déployées dans les prochaines semaines pour renforcer la fréquentation et la visibilité de l'Île de Loisirs.
Ces mesures concernent à la fois l'accueil du public, les partenariats institutionnels et le développement des activités proposées sur le site.

1. **Extension de la carte Privilège aux habitants et agents communaux des communes du GIJA dont Lesches**

L'une des actions phares consiste à étendre l'accès à la carte Privilège aux habitants et agents municipaux de l'ensemble des communes membres du GIJA, dont Lesches.
Cette carte, qui permet : un accès facilité aux entrées, des tarifs préférentiels, et une meilleure fréquentation du site par les habitants et les personnels territoriaux, devient ainsi un outil de promotion interne, favorisant la découverte du site par ceux qui font vivre le territoire au quotidien.
Cette mesure vise à : renforcer le lien entre les communes et l'Île de Loisirs, encourager les habitants à devenir des ambassadeurs du site, valoriser leur engagement en leur offrant un accès privilégié à un espace naturel et sportif exceptionnel.

2. **Développement et diversification des activités proposées**
Parallèlement, l'Île de Loisirs poursuit une stratégie ambitieuse de diversification de ses activités. Les prochaines semaines verront la mise en avant ou la modernisation de plusieurs pôles : activités nautiques (voile, paddle, kayak, ski nautique) sports de plein air (VTT, course, parcours sportifs) équipements familiaux (plages, aires de jeux, zones de détente) activités équestres événements sportifs et culturels organisés en partenariat avec les communes et les associations locales. L'objectif est d'offrir une expérience toujours plus riche, adaptée à tous les publics, et de positionner l'Île de Loisirs comme un site incontournable du tourisme de nature en Île-de-France.

3. Une promotion renforcée sous l'égide de Marne et Gondoire, du département et de la région IDF
Ces actions s'inscrivent dans une stratégie globale visant à :
améliorer la visibilité des sites touristiques du territoire, créer des synergies entre les communes, mutualiser les moyens de communication, et développer un tourisme durable, accessible et attractif. La participation active de Lesches au Comité syndical de l'Île de Loisirs permet d'assurer que les décisions prises tiennent compte des besoins locaux, des attentes des habitants et des enjeux environnementaux.





CARTES PRIVILÈGES GIJA

Accéder gratuitement à l'Île de Loisirs de Jablines-Annet

Chers habitants,

Nous avons le plaisir de vous informer que les résidents de votre commune bénéficient de la Carte Privilège pour accéder gratuitement à l'Île de Loisirs de Jablines-Annet quand l'accès de celle-ci est payant.

Cette carte vous permet de profiter pleinement des espaces de loisirs, notamment de la baignade, tout au long de la saison. Elle est entièrement prise en charge par votre Communauté de Communes, vous offrant ainsi un accès libre et illimité à ce cadre naturel exceptionnel.

Pour obtenir votre Carte Privilège, il vous suffit d'en faire la demande en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : carteprivilege@jablines-annet.fr.

Pour cela, il vous faut nous adresser, en un seul et même envoi, les informations et documents suivants pour chaque personne composant de votre foyer, âgée de 3 ans et plus :

1- **NOM, Prénom et date de naissance**

Puis en pièces jointes :

2- **Une photographie récente** (Formats acceptés : jpeg, jpg, png – 1 Mo maximum)
3- **Un justificatif de domicile de moins de 3 mois*** (Formats acceptés : pdf, jpeg, jpg, png – 10 Mo maximum)

Toute personne âgée de plus de 22 ans et plus doit fournir un justificatif de domicile à son nom.
Pour un enfant, une copie du livret de famille est demandée.

* **Justificatifs de domicile acceptés** : facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone (fixe et internet/Box), attestation d'assurance de votre logement ou facture de l'assurance habitation, quittance de loyer non manuscrite.

Nous vous encourageons à profiter de cette belle opportunité !



VISITE DU MARAIS

Comme l'année dernière, l'ABIME s'est associé à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG) et au CPIE des Boucles de la Marne pour la visite du Marais du Refuge.

Notre groupe fort d'une quinzaine de personnes (habitants de Lesches et de communes extérieures) a été accueilli au promontoire de Montigny par Olivier Cartigny (CAMG) et notre accompagnatrice, Jessica Lopez (écologue du CPIE)

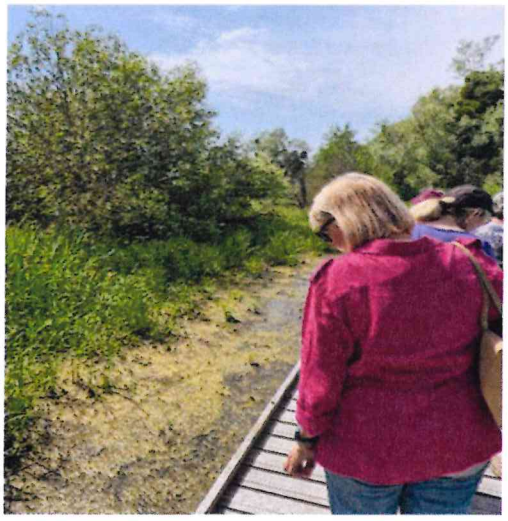


Après quelques informations sur les zones humides du Refuge et leurs habitants dispensées par Jessica, nous avons pu profiter du vol majestueux des Milans et de leurs cris étonnants un peu semblables au hennissement d'un cheval.

Et nous voilà partis vers le marais dans la chaleur du début d'après-midi.

Nous sommes toutes ouïes face à Jessica et grâce à ses explications, nous apprenons à découvrir la faune et la flore locale qui nous entourent, notamment la Laiche (photo ci-dessous) dont l'appellation est à l'origine du nom de notre village





Olivier nous propose de découvrir quelques spécimens ailés évoluant aux abords de l'étang, à notre droite, sur le sentier.





Nous poursuivons notre chemin, sur le platage, entourés par la végétation du marais, prenant parfois une allure mystérieuse.

Arrivés au terme de notre déambulation, nous faisons une pause sur le pont de bois afin de découvrir avec l'aide éclairée de Jessica, quelques insectes autochtones. Ainsi nous pouvons admirer de grosses libellules qui survolent le Ru du Rapinet s'écoulant de part et d'autre du pont.



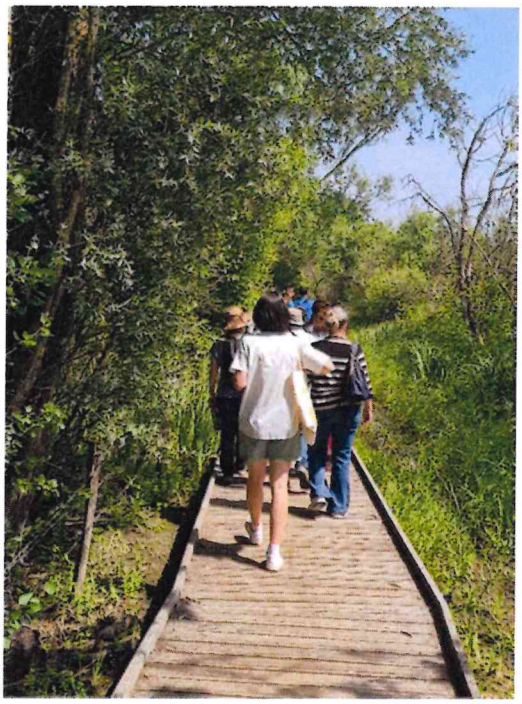






Voilà, notre balade bucolique et instructive se termine. il est temps de rejoindre Montigny, où Olivier nous a proposé de nous désaltérer d'un frais jus de pomme accompagné de délicieux macarons.

Nous remercions la CAMG et le CPIE des Boucles de la Marne pour l'organisation de cette sortie et tout particulièrement Olivier et Jessica pour leur accompagnement professionnel et bienveillant.



ASSOCIATIONS

Le Club de la Chênée

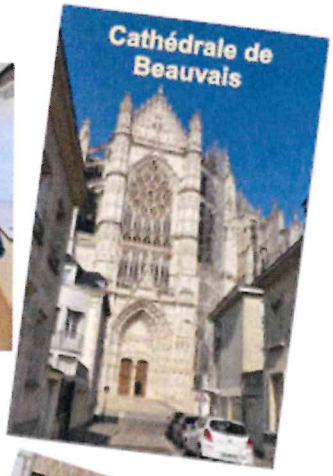
Sortir de chez soi !
Faire de belles découvertes !

Nous sommes un groupe de Séniors dynamiques. Nous faisons des sorties culturelles, instructives, souvent accompagnées d'agréables repas, mais organisons aussi des activités ludiques qui s'adressent à tous, petits et grands.

Venez nous rejoindre !







Déjà fait en 2026







Et bientôt

- Une journée au Château de Fontainebleau ;
- Deux jours d'escapade en Bourgogne ;
- Une Exposition de Maquettes et une Bourse aux Livres ouvertes à tous !

Etc...

Siège social : Mairie de Lesches - 15 avenue Charles de Gaulle - 77450 Lesches
Adresse postale : Madame Carmen Le Poulain - 2 allée François Villon - 77450 Lesches
leclubdelachenee@gmail.com - tél : 06 85 14 92 06

LES BREVES DE LESCHES

La Fête au village !
Une histoire de l'ALC

Il y a presque un demi-siècle, en 1979 exactement, l'Association Loisirs et Culture de Lesches (ALC) voyait le jour. Issu d'un comité des fêtes municipal à son origine, cette association portée par la bonne volonté de quelques-uns allait animer la commune durant plusieurs décennies. Pendant les années 80 et 90, beaucoup de jeunes parents ont fait connaissance et ont sympathisé, car leurs enfants se retrouvaient à l'école ensemble. Pour un bon nombre d'entre eux, ils habitaient dans le lotissement qui venait de se construire.

Naturellement, certains parents dynamiques sont rentrés dans l'ALC. Pour que le collectif fonctionne, pas de recette miracle : il faut de l'envie et des bras ! Les anciens membres le confirment : « Il y avait une bonne équipe ! ».

Plusieurs figures du village se sont ainsi succédées les unes aux autres, car pendant de nombreuses années, il y avait une présidence tournante au bureau. Voici une liste non-exhaustive des présidents et des présidentes : Christine et Patrick MOLLER, Marie-José MASSON, Madame FIELDER-VIOLET, Murielle LOUIS, Chantal DAVOURIE, Thierry LARSONNEUR... Autour d'eux, de nombreux membres au bureau et parmi les bénévoles se sont relayés au fil du temps.

Pour faire la fête comme il se doit, il faut d'abord et avant tout bien manger. Avec l'ALC, les bons vivants étaient servis ! Déjà en 1984, on cuisait le mouton à la broche. Quarante ans plus tard, le cochon grillait encore, pour régaler nos papilles gourmandes. De nombreux repas ont été organisés soit au stade, soit sur la place de la mairie, soit dans la salle de la Vieille Forge. Un jour, c'est un habitant cuisinier de son métier qui a tout préparé. Il y a quelques années, on a fêté la Saint-Patrick, arrosée de bière irlandaise et rythmée de danses endiablées. Plus récemment, ce sont des assiettes basques qui ont été servies pour les convives.

La culture a régulièrement été mise à l'honneur par l'association, notamment dans les années 90. L'ALC a ainsi réservé plusieurs sorties grand-public pour des concerts ou des one-man-shows, où les habitants se sont rendus en groupe : Mimi Mathy, J.J.Goldmann, Vincent Lagaffe, Pow Wow, Nicoletta, ... Elle a aussi multiplié les activités et les visites plus culturelles, à proprement parler : des conférences pour les enfants, la visite des hortillonnages d'Amiens, de la cathédrale de Strasbourg..., offrant une grande variété de possibilités aux habitants du village.

Mais l'ALC a d'abord été un incubateur d'idées et un animateur sans aucune limite, en proposant, du 1er janvier au 31 décembre, des jeux, des jeux et encore des jeux ! De 7 à 77 ans, les villageois ont dû passer des moments inoubliables. Ils ont participé à des rallyes à énigmes, à pied ou à vélo. Ils se sont affrontés par équipes dans des rallyes culturels, se rendant de village en village en voiture. Ils se sont inscrits, petits et grands, à des concours de bals costumés. Ils ont pêché à la truite, dans le lavoir, de vraies truites d'élevage ! Ils ont tiré au ball-trap du côté de Montigny ! Ils sont même montés au mât de cocagne ! Dans ce défi traditionnel, vous devez vous hisser jusqu'en haut d'un poteau enduit de matière grasse, pour décrocher un panier garni, à la force de vos bras et de vos jambes ... mais surtout à vos risques et périls !

Et ce n'est pas que ça ! L'ALC, c'est aussi : Les brocantes animées notamment dans l'avenue du Général de Gaulle, mettant en valeur le cadre historique de notre village (château) ! Les feux de la Saint-Jean, sous le regard émerveillé des enfants ! Un week-end « western » avec des cow-boys et des tippies indiens ! Les trompes de chasse de la Saint-Hubert, dans la Sixtine et dans le château de Lesches ! Les bénévoles sanguinolents et terrifiants dans les bois les soirs d'Halloween (organisés par les Bouts'Choux) ! Un défilé improbable et osé de majorettes très masculines, le jour du carnaval (voir la photo ci-contre) !

L'ALC, pendant toutes ces années, c'était donc non seulement des divertissements et de la convivialité, en famille et entre amis, mais aussi un bel esprit d'entraide, de partage et de fête !
Ces dernières années, l'ALC répondait encore présente, avec sa buvette, et elle était souvent en soutien des animations à l'initiative de la mairie, comme les journées du patrimoine ou le marché de Noël.
Aujourd'hui, l'association est en dormance et en retrait. Elle recherche d'éventuels repreneurs parmi les habitants du village, afin de perpétuer cet état d'esprit festif et convivial.

Sources : témoignages de Leschois et comptes-rendus de l'ALC.

Tristan Gouraud













Notre village en fête !
Samedi 19 septembre 2026 – Stade municipal

Après la pause estivale, retrouvons-nous pour partager un moment de convivialité et de bonne humeur à l'occasion de « Notre village en fête » !
Dès l'après-midi, les enfants seront à l'honneur avec de nombreuses animations ludiques et récréatives qui leur permettront de s'amuser et de profiter pleinement de cette belle journée.

À la tombée du jour, place à la fête ! Un groupe musical viendra rythmer la soirée dans une ambiance chaleureuse et festive. Pour satisfaire les gourmands, un food truck sera présent et proposera une restauration pour petits et grands.
La soirée se poursuivra autour du traditionnel Feu de la Saint-Jean, symbole de partage et de rassemblement. Un moment privilégié pour se retrouver entre voisins, amis et familles et faire vivre l'esprit de notre village.
Nous espérons vous voir nombreux pour célébrer ensemble cette belle journée de fête !

Marché de Noël
Samedi 28 novembre 2026

Afin que chacun puisse dès à présent réserver cette date, nous vous informons de la tenue de notre Marché de Noël, qui se déroulera le 28 novembre 2026.
Artisans, créateurs et producteurs locaux vous accueilleront dans une ambiance chaleureuse et festive. Vous y trouverez des idées de cadeaux, des décorations, des spécialités gourmandes et bien d'autres trésors à découvrir.
Que vous soyez en quête d'inspiration pour vos cadeaux ou simplement désireux de partager un agréable moment en famille ou entre amis, nous serons heureux de vous y accueillir.
Retenez ces deux dates dans vos agendas et venez nombreux partager ces beaux moments de convivialité qui font la richesse de la vie de notre village !

NUMEROS UTILES

Santé

Pompiers 18

Samu 15

SOS Médecins Nord Seine et Marne
Consultations : 0825 56 77 00
Visites à domicile : 0825 33 36 15

Grand Hôpital de l'Est Francilien
Sites de Meaux et Jossigny
01 64 77 64 77

Sécurité

Gendarmerie 17
Gendarmerie d'Esbly 01 60 04 20 43

Services communaux

Mairie de Lesches 01 60 43 81 98

Ecole de Lesches 01 60 43 88 50

Ecole de Jablines 01 60 43 87 52



HORAIRES D'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Mardi de 9h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00
Vendredi de 9h00 à 12h30

En dehors de ces horaires, les services de la mairie peuvent vous recevoir sur rendez-vous en téléphonant au : 01 60 43 81 98

Comité de rédaction : Serge, Alain, Christine, Nicolas, Valérie, Agnès et Tristan
Rédacteur en chef : Nicolas LECLERE
Création : Laury TALOTTI

Imprimé par nos soins. Dépôt légal de la publication juin 2026